

Liège, le 20 novembre 2015



Agent traitant : Martine LEONARD (04/221.80.95)

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL  
DU 23 NOVEMBRE 2015**

**ADDENDUM**

**M. l'Echevin SCHROYEN**

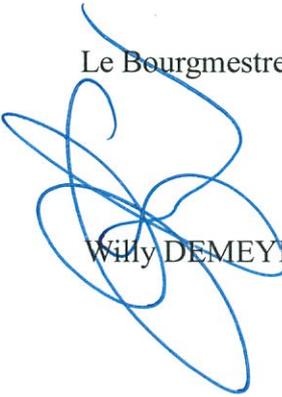
**A.D. 78 bis**

Soutien du Conseil communal de la Ville de Liège à la dynamisation d'une politique globale et intégrée de lutte contre la pauvreté.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de MM. Mehmet AYDOGDU, Hassan BOUSETTA et Jean-Pierre GOFFIN, Conseillers communaux.

**151120**

Le Bourgmestre,



Willy DEMEYER

**Ville de Liège**

**Conseil communal**

**Séance publique du lundi 23 novembre 2015**

**Motion sur la lutte contre la pauvreté à Liège**

*Déposée par les conseillers  
Mehmet Aydogdu, Hassan Bousetta et Jean-Pierre Goffin  
Groupe PS*

**Proposition de délibération : soutien du Conseil communal de la ville de Liège à la dynamisation d'une politique globale et intégrée de lutte contre la pauvreté.**

Considérant la stratégie Europe 2020 qui vise à aider les États membres de l'Union européenne à atteindre l'objectif principal consistant à sortir 20 millions de personnes de la pauvreté et de l'exclusion sociale ;

Considérant le second Plan fédéral de lutte contre la pauvreté publié le 19 septembre 2012 ;

Considérant le premier Plan régional wallon de lutte contre la pauvreté du 10 septembre 2015 ;

Considérant le mémorandum liégeois de la lutte contre la pauvreté de 2011 ;

Considérant le plan liégeois de lutte contre la pauvreté 2011-2015 ;

Considérant le Projet de Ville 2012-2022 ;

Vu la volonté permanente de la Ville de Liège de développer une attitude volontaire de lutte contre les phénomènes de précarisation et d'exclusion ;

Etant donné certains indices inquiétants de précarisation d'une partie de nos concitoyens (sans-abrisme, chômage, exclusions du droit aux allocations de chômage,..)

Nous proposons au Conseil communal de voter la délibération suivante :

*Le Conseil communal, en sa séance du 23 novembre 2015 :*

- 1. soutient la mise en œuvre d'un Plan communal de lutte contre la pauvreté pour la période 2016-2020 ;*
- 2. demande au (à la) Président(e) du CPAS, en sa qualité de membre du Collège communal :*
  - d'évaluer le niveau de réalisation des objectifs du Plan communal de lutte contre la pauvreté 2011-2015 ;
  - d'œuvrer, en concertation avec les forces vives liégeoises publiques, associatives et citoyennes, à l'élaboration d'objectifs précis pour la période 2016-2020 ;
  - de consulter les membres du Collège communal en vue de coordonner l'opérationnalisation d'un Plan global et intégré;
- 3. demande aux Membres du Collège communal de dégager des mesures pertinentes et efficaces pour lutter contre la pauvreté dans le cadre des matières qui les concernent ;*
- 4. demande au Bourgmestre de donner la plus large publicité à la présente délibération et d'être le garant de l'implication des Membres du Collège communal dans ce travail collégial fondamental.*